



ASSOCIATION FRANÇAISE DU CORPS ARBITRAL MULTISPORTS
Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60
Présidents d'honneur Nelson PAILLOU † et Michel Dailly
Site internet : www.arbitre-afcam.org

PROCES VERBAL DU BUREAU DU 09 SEPTEMBRE 2015

FEDERATION FRANCAISE DE BADMINTON (Saint Ouen)

Présents : JP BULGARIDHES, G HENRY, Ph MANASSERO, JM OPRENDEK, J DEROUSSEN, M DAILLY, I JOBARD, F RENARD, Ph ROVIRE, P LEFORT, P VAJDA, B RAYNAUD,

Excusés : R LEGLEU, P DE MIRANDA, JC GASTOU, G BRIEZ

Invités : R REMAUD (Président FFBAD), F. MACHAVOINE (VP FFBAD), C BERTON (DAF FFBAD), M. VASSEUR (Président AFCAM Auvergne), D CONTENSOUX (Président AFCAM IDF)

Accueil du Président de la Fédération Française de Badminton

Mot du Président Richard REMAUD :

Heureux de recevoir le bureau de l'AFCAM au siège de la FF Badminton, le Président REMAUD retrace le développement du Badminton. Avec 14 000 licenciés en 1990, la FFBAD représente en 2015 près de 182 000 licenciés. La FFBAD est très dynamique et impliquée au niveau de la formation des officiels techniques.

Il souligne le programme entamé avec l'UNSS regroupant près de 21 000 jeunes officiels en Badminton.

L'arbitrage français est également présent dans les grands Rendez-vous internationaux de Badminton puisque I. JOBARD Juge-arbitrait en 2014 les championnats du Monde de BADMINTON et qu'E. ROBINSON représentait la FRANCE à l'édition 2015.

Le Président nous souhaite d'excellents travaux.

Patrick VAJDA le remercie de cet accueil en insistant sur la démarche permettant aux fédérations et à l'AFCAM de mieux se connaître. Il remercie de leur présence le Président, le vice-président et la directrice administrative de la FFBAD.

1. Adoption du PV du Bureau de juin 2015

Le PV est adopté à l'unanimité

2. Accueil et Présentation de Me JM OPRENDEK

P. VAJDA présente Me JM. OPRENDEK et insiste sur sa précieuse aide dans plusieurs projets dont le recrutement d'un cadre d'Etat pour venir structurer l'AFCAM. JM. OPRENDEK est heureux de rejoindre l'AFCAM. Il insiste sur le fait que, tout au long de sa carrière, il a toujours considéré que le sport se pratiquait à 3 : les 2 athlètes ou équipes et l'arbitre. Malgré une image souvent décriée, l'arbitre est un élément indissociable de la performance sportive. Il met au service de l'AFCAM ses compétences, tout son cœur et son amitié.

3. Point Financier au 009/09/2015

La situation financière reste positive. Le financement d'un tronc commun étant toujours en Trésorerie.

Une fédération n'a pas réglée sa cotisation (FF Char à Voile).

Il n'y a plus, pour l'instant, de cotisation pour la Fondation du Bénévolat ; celle-ci s'étant scindée en deux en mettant en place une structure très différente.

4. 30^{ème} anniversaire de l'AFCAM

Il y a eu une sélection de 7 à 8 arbitres pour figurer dans le projet de calendrier.

Le photographe tarde à donner « signe de vie » pour une livraison en octobre 2015 ; voire Décembre 2015.

L'anniversaire officiel de l'AFCAM est le 12 octobre 2015.

Philippe MANASSERO est chargé de relancer notre photographe ou de revoir notre copie avec un autre photographe.

Si notre idée première ne peut pas se réaliser, ne pourrait-on pas envisager une autre action telle qu'une « FlashMob » sur les réseaux sociaux.

Ph MANASSERO envisage de réaliser un panneau avec « Bon anniversaire

l'AFCAM » afin de demander à tous les arbitres de réaliser un « selfie » à poster sur la page FB de l'AFCAM.

I. JOBARD attire l'attention sur le fait que le sigle « AFCAM » ne parle pas à tout le monde. Il faut sans doute insister sur le mot « Arbitre » pour une compréhension plus percutante.

5. Compte-rendu de l'AG 2014 du 13 mars 2015

Travail extrêmement chronophage fait par notre Président à partir de la bande son, le compte-rendu de l'AG 2014 est terminé (après près de 70h de rédaction).

Le CNOSF a dit des choses très intéressantes (support sonore).

La relecture a permis une correction aboutie ; un envoi sera fait –avant impression et diffusion générale- aux membres du Bureau pour dernier avis.

6. Bakou 2015

Il y a eu un raté de la part du CNOSF.

Malgré les missives AFCAM envoyées 7 mois avant, les 36 arbitres nommés n'ont eu, à l'exception de 3 arbitres, aucune dotation.

Depuis le changement de prestataire (LACOSTE après LONDRES 2012), la marge de manœuvre est limitée voire extrêmement limitée, ce qui aboutit à un oubli quasi systématique des arbitres.

JM. BRUN, secrétaire général du CNOSF avait promis un geste qui ne fut pas réalisé alors il faut rester vigilant pour RIO 2016. (il est important de démarrer notre action quant au recensement des arbitres sélectionnés au plus vite)

L'AFCAM souhaite qu'il y ait une stratégie valorisante pour le projet de PARIS 2024 à RIO s'appuyant également sur le corps arbitral (50 arbitres présents) pour valoriser le projet olympique français. Les arbitres aussi veulent les JEUX à PARIS !

7. Relations avec le C.I.O

Il y a un arbitre au sein de la Commission de l'Entourage des Athlètes du CIO depuis Juin 2015 (P.VAJDA). La prochaine réunion aura lieu le 10 novembre à LAUSANNE. La présidente de la commission des Athlètes (C.BOKEL)- très influente auprès du Président du CIO- soutient les démarches en faveur des arbitres.

A noter que le code de déontologie des arbitres préparé par l'AFCAM et revu et corrigé par le CIO devrait être adopté lors de cette réunion

8. L'AFCAM à l'International

Sur le même modèle qu'en France où les fédérations nationales (par leurs commissions nationales) adhèrent à l'AFCAM, il conviendrait de solliciter les 97 fédérations internationales pour la création d'une Association Mondiale des Arbitres et Juges Sportifs.

Il est important de bien établir les objectifs et les apports d'un tel mouvement mondial.

Plusieurs entités existent telles que le SOUK en ANGLETERRE, mais aussi en BELGIQUE ou au CANADA. Ces organisations sont différentes mais complémentaires.

La FRANCE peut apporter son expérience sur le principe de la Mission de Service Public (référence à la loi « LAMOUR ») élément de protection et de valorisation du corps arbitral. (*Un rendez-vous est d'ailleurs pris avec le directeur du service sports de l'Union Européenne*)

Il faut profiter des relations CIO/AFCAM pour établir un élan mondial autour de l'arbitrage.

Il conviendrait de solliciter un étudiant en Master pour concevoir cette construction mondiale.

Il est important de rester vigilant aux conséquences que cet échelon international va engendrer en termes de temps et de disponibilités.

9. L'arbitrage à l'Ecole

Après le rendez-vous avec M VERDIER (Mars-Avril 2015), tout est au ralenti.

Il est difficile de pouvoir faire avancer ce projet « l'arbitrage à l'Ecole ».

Il est abordé les différentes procédures possibles pour sensibiliser et enclencher une telle opération au niveau national en s'appuyant sur un évènement sportif tel qu'une coupe du monde (Rugby) ou un championnat du monde (Escrime, Athlétisme) :

- Soit par le biais des fédérations,
- Soit par le biais des Ministères,

Il peut également y avoir des initiatives locales réunissant les conseillers pédagogiques de circonscription, les inspecteurs pédagogiques de région pour proposer des projets s'appuyant sur le rôle de l'arbitre.

Néanmoins, il convient d'établir un argumentaire pour convaincre le Ministère de l'Education Nationale.

L'axe doit être adapté aux orientations ministérielles telles que les thèmes de laïcité et Citoyenneté plus que l'aspect purement sportif.

Sur la base du travail réalisé en 2009-2010 par F RENARD, les supports vont être actualisés par JM OPRENDEK et par P LEFORT. Le président souhaite ne plus perdre de temps, il souhaite surtout que nous avancions rapidement et qu'en 2016 nous obtenions un résultat concret.

10. Dépêche du Ministère de la Justice

Ce texte a permis d'accélérer le principe des conventions avec les procureurs de la République. Mais il nous faut encore aller au-delà en faisant une étude sur la comparution immédiate qui semble être la « manœuvre » la plus dissuasive.

Question : comment ça marche ??

Nous allons interroger la responsable, qui est venue lors de notre AG, sur ce point.

11. La régionalisation de l'AFCAM

Le développement des comités « AFCAM » est au point mort.

Le 05/11/2015 aura lieu à CREIL (Picardie) au Centre des cadres sportifs une conférence sur l'arbitrage avec deux orateurs, Patrick VAJDA et Fabrice DOSSEVILLE. Le Président souhaite que cette manifestation marque la naissance de l'AFCAM « Nord-Picardie ». Nous espérons la présence de Claude FAUQUET, Président du CROS Picardie.

Avec la nouvelle cartographie des Régions ramenée à 13 entités, l'AFCAM Auvergne deviendra l'AFCAM « Auvergne-Rhône Alpes ».

Il est à noter que cette réforme territoriale engendre la réorganisation des services ; En région « Nord-Picardie », la DRJSCS déménage de LILLE à AMIENS.

12. Tronc commun AFCAM

Il faut impérativement réaliser 2 sessions « Tronc Communs » avant le 31/12/2015.

Il semble qu'une session se tiendra à BORDEAUX, nous sommes toujours en attente de la date qui doit être fixée par l'AFCAM Aquitaine.

13. Date de l'AG 2016

Après un tour de table, il est proposé deux dates en Mars 2016 :

- Vendredi 11 mars 2016, (*Cette date est confirmée par le CNOSF*)
- Vendredi 18 mars 2016,

14. Questions Diverses

Palme d'Or de la Fondation du Bénévolat pour G.HENRY, D.TROCQ, Palme d'Argent pour JP. BULGARIDHES, G.BRIEZ, Notre président d'honneur et Patrick VAJDA félicitent chaleureusement nos amis impétrants

Le prochain bureau de l'AFCAM aura lieu le **Jeudi 19 novembre 2015** (lieu à déterminer).

Le bureau de Janvier aura lieu le **Mercredi 06 janvier 2016** (lieu à déterminer).

L'horaire de début reste 18h45.

Le Président,



Patrick VAJDA

Le Secrétaire Général,



Patrick LEFORT